

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

DU GENIE CIVIL DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT



SYNDICAT DU GÉNIE CIVIL DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT

LISTE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

TRAVAUX DE REHABILITATION

Qualifications	Types de travaux	Limites d'ouvrages	Obligations de moyens
TR 01 : Technicité de base	Etanchéité eau potable Imperméabilisation de façades Etanchéité de couverture	Capacité < 500 m ³ Hauteur < 30 ml	Personnel Matériel de base
TR 02 : Technicité courante	Etanchéité eau potable mortier & résine, Anticorrosion Imperméabilisation de façades Reprise de structure Etanchéité de couverture	Capacité < 2000 m ³ Hauteur < 50 ml	Personnel Matériel de base Ancienneté > 5 ans

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

DU GENIE CIVIL DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

TR 03 : Technicité supérieure

Etanchéité eau potable mortier &
résine, Anticorrosion

Imperméabilisation de façades

Reprise de structure

Etanchéité de couverture

Travaux divers et complémentaires

Pas de limitation d'ouvrage

Personnel & matériel de
base

Ancienneté > 5 ans

Système d'Assurance

Qualité

Bureau d'étude interne